

Date: **Fri, 13 Feb 2015** 18:40

From: [i.debre](#)

To: [sevedou](#) (API)

Subject: Re: **Courrier CMP Vanves**

Chère Madame,

Vous m'avez fait part de l'inquiétude de nombreuses familles vanvéennes au sujet de l'avenir du Centre Médico Psychologique Erasme de Vanves.

Le site sur lequel le CMP Erasme exerce son activité doit, dans un proche avenir, faire l'objet d'une opération de construction de logements afin que la commune de Vanves puisse faire face à ses obligations légales en matière d'habitat social.

Une alternative sérieuse est actuellement étudiée par la commune et par le Conseil Général. Sachez que nos deux collectivités sont déterminées à réaliser cet investissement qui bénéficiera aux enfants suivis par le CMP.

En restant à votre écoute, je vous prie de bien vouloir trouver ici, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Bien cordialement

Isabelle Debré

- Sénatrice des [Hauts-de-Seine](#)
- Vice-présidente du Sénat
- Membre de la commission des affaires sociales du Sénat
- Première adjointe au maire de [Vanves](#).